

VILLE DE PESSAC
- 57 600 HAB. –
Département : Gironde

JEAN-JACQUES BENOIT (PS)

Agenda 21 pessacais

Depuis 1989, la ville de Pessac fait preuve d'un engagement constant en faveur du développement durable : maîtrise de l'urbanisation, développement des structures d'insertion, actions partenariales de lutte contre les exclusions, ... Afin de renforcer la mobilisation interne et se doter d'une politique transversale de développement durable, la ville a élaboré en 2004 une Charte de l'environnement. Récompensée par l'obtention en 2003 du Trophée de la démocratie participative¹, la ville décide alors d'aller plus loin et de s'engager dans un Agenda 21, tout en s'articulant avec les autres démarches territoriales (Plan Climat régional, Agenda 21 de la Gironde, Plan Climat de la communauté urbaine de Bordeaux, ...). Le 1^{er} plan d'actions a été adopté en juillet 2005.

Organisation et conduite de la politique territoriale de développement durable

L'Agenda 21 de Pessac s'appuie sur un Comité de pilotage qui garantit la transversalité de la démarche. Présidé et animé par le Maire, il se compose de 17 élus et de l'équipe de direction. Il s'est réuni 11 fois entre mars 2006 et juin 2007. Sur le plan technique, un chef de projet Agenda 21 assure l'animation globale de la démarche, l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du programme d'actions. Créé pour une période de 3 ans et financé par le Conseil général de la Gironde, ce poste est rattaché à la direction générale des services. Pour compléter ce dispositif et coordonner la démarche, une équipe-projet a été mise en place, elle réunit 7 services² de la ville.

L'élaboration du plan d'actions a fait l'objet d'une **large mobilisation des acteurs internes et externes**, à travers :

- la Commission Extra-municipale Agenda 21 qui réunit une centaine d'acteurs du territoire (associations, entreprises et partenaires des champs de l'environnement, du social, de l'économie, de l'éducation, de la culture, du sport et les syndicats de quartier pessacais, les élus et l'équipe de direction) et assure le suivi global et continu de la démarche ;
- l'appel à contribution des instances sectorielles existantes (Pessac social, Commission environnement du Club des entreprises, Comité consultatif des jeunes, Rencontres des acteurs culturels, Séminaire des acteurs socio-éducatifs, ...);
- 50 entretiens avec des personnes ressources (élus, acteurs associatifs, entreprises, hôpital, écoles, ...);
- 17 groupes de travail avec la population pour réaliser le diagnostic et proposer des pistes d'amélioration pour diminuer l'empreinte environnementale de la ville ;
- 7 ateliers participatifs pour définir le plan d'actions (90 personnes mobilisées, 400 idées d'actions identifiées)

¹ Trophée remis par la Fondation de France et le Conseil national des villes.

² Les services de la ville mobilisés sont : mission de développement économique, aménagement urbain, environnement, politique de la ville, CCAS, Projet éducatif local et Cabinet du Maire.

Un Comité technique partenarial Agenda 21 est également mobilisé. Il assure la cohérence entre les différentes échelles d'action³.

Pour susciter l'adhésion des habitants à la démarche, la ville de Pessac a développé de nombreux outils de sensibilisation : plaquettes, articles de presse, rubrique dédiée dans le journal municipal, 20 animations thématiques⁴ (1 500 personnes) organisées avec les associations locales, ...

En interne, les agents ont été mobilisés tout au long de la démarche : formation au développement durable (100% des agents sensibilisés à l'éco-mobilité, aux économies d'eau et au tri des déchets), entretiens individuels, journée éco-agent, ... Des ateliers Agenda 21 ont été organisés pour rédiger les fiches-actions.

Vision stratégique et plan d'actions

Le diagnostic partagé et l'identification des enjeux du territoire en concertation avec les acteurs du territoire ont permis d'identifier 3 axes majeurs, 21 mesures et 64 actions concrètes constituant la stratégie locale de développement durable :

- Pessac, une municipalité exemplaire (6 mesures, 16 actions) ;
- Pessac, ville responsable face aux enjeux planétaires (7 mesures, 26 actions) ;
- Pessac, ville solidaire et mobilisée pour les générations futures (7 mesures, 22 actions).

Les mesures sont accompagnées d'objectifs opérationnels chiffrés, précis et mesurables tels que :

- réduire la consommation énergétique municipale de 10% en 5 ans ;
- développer le recours aux énergies renouvelables pour contribuer à l'objectif national de 20% d'ici 2020 ;
- réduire la consommation d'eau municipale de 20% en 5 ans.

Pour mesurer et évaluer le programme d'actions, un tableau de bord de suivi et d'évaluation a été mis en place. Deux niveaux d'indicateurs ont été définis :

- des indicateurs d'état, partagés par l'ensemble des membres du réseau départemental des Agenda 21 de Gironde et par l'ensemble des services et partenaires du projet. Ces indicateurs permettent la réalisation d'un bilan tous les 3 à 5 ans et la comparaison avec le diagnostic initial ;
- des indicateurs d'actions, définis pour chaque fiche action avec le niveau de réalisation des actions.

Un suivi citoyen est engagé à travers la Commission Extra-municipale.

Dans un souci d'amélioration continue, le 1er plan d'actions a été élaboré autour de 3 niveaux d'intervention :

- niveau 1 : agir immédiatement en améliorant l'existant ;
- niveau 2 : expérimenter et innover en impulsant sur le court terme des actions nouvelles ;
- niveau 3 : investir dès aujourd'hui pour l'avenir.

A l'heure actuelle, 90% des actions de l'Agenda 21 sont démarrées ou réalisées, 6 nouvelles actions vont commencer avant l'été 2008.

L'Agenda 21 bénéficie du soutien financier et méthodologique du Conseil général de la Gironde ainsi que de l'ADEME (financement à hauteur de 25% des prestations du bureau d'étude).

Actions réalisées, exemplarité et innovations

Axes retenus	Actions engagées	Résultats obtenus
	Maîtrise des consommations énergétiques des bâtiments communaux	- 30 m ² de panneaux solaires installés - audit énergétique du patrimoine municipal en cours

³ Il réunit les chargés de mission Agenda 21 et techniciens des institutions partenaires : DIREN, Préfecture, Education Nationale, ADEME, CAF, Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion du CG33, DDE, Région Aquitaine, Communauté Urbaine de Bordeaux, ... Il permet l'information, la mobilisation et l'appui méthodologique des partenaires.

⁴ Les animations ont été organisées sur 5 thèmes : les déchets, l'eau, l'éco-construction, la solidarité et les consommations responsables.

Eco-responsabilité de l'administration	Remplacement des véhicules municipaux	- 39% de véhicules propres (seule commune de la CU de Bordeaux à avoir atteint l'objectif fixé de 30%)
	Plan de déplacement des agents Plan de déplacement des entreprises	- 67% de participation de la ville aux abonnements transports en commun - 43 agents concernés en 2007 (16 en 2006)
	Mise en place d'une démarche globale d'achats responsables	- Sensibilisation de 50 acheteurs municipaux - Intégration de clauses environnementales dans les marchés de bureau, consommation informatique, matériel de reproduction, papier, vêtements de travail, entretien, ... - Désignation d'un référent « clause sociale » au service emploi-formation
	Renforcer les économies et la récupération d'eau <i>Objectif : moins 20% en 5 ans</i>	- Installation de 2 récupérateurs des eaux pluviales - Installation systématique de matériel hydro-économe dans les bâtiments neufs et rénovés
	Diminution des déchets municipaux : - <i>Etat des lieux des déchets en cours</i> - <i>Sensibilisation des agents au tri</i>	- 70% des poubelles triées en 2007
Eco-responsabilité de l'administration	Intégration de critères environnementaux et qualitatifs dans la restauration collective	- 4 200 repas livrés par jour dont 3 500 pour les écoles
	Objectif « Ville 0 pesticide »	- Réduction de 90% de l'utilisation de produits phytosanitaires - Achat de 3 désherbeurs thermiques - Introduction de la lutte biologique dans les serres municipales
	Elaboration d'un programme communal d'éducation au développement durable : - <i>Enquête auprès de tous les acteurs locaux</i> - <i>Participation au réseau départemental « éducation au développement durable » et mutualisation des outils/démarches</i> - <i>Projet de création d'un portail pédagogique commun (fin 2008)</i>	- 35 questionnaires acteurs et 250 questionnaires habitants recueillis
Lutte contre le changement climatique	Réduction de la consommation énergétique de l'éclairage public <i>Remplacement de 8 500 points lumineux par du matériel économe</i>	- Economie de 13% des consommations électriques d'éclairage - 8% d'économie budgétaire entre 2004 et 2007
	Plan vélo	- 50% des aménagements cyclables et voies vertes réalisées en 2007 - 55 km de bandes cyclables, soit 1m par habitant - Projets de Maison de l'éco-mobilité et de vélo-stations en cours
	Opération « Thermicarte » <i>Dispositif d'accompagnement des habitants aux travaux d'isolation</i>	- Réalisation en 2008 d'1 thermographie de l'Hôtel de ville

	<p>Transformation du quartier Arago en quartier durable</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Organisation de 2 débats sur les éco-quartiers</i> - <i>Démarrage de la mission d'1 an d'Urbanis et d'Auxilia sur Arago</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - 150 habitants présents à la première réunion publique - 40 habitants au premier atelier créatif « quartier durable »
	<p>Revitalisation du centre-ville dans le respect des normes HQE et de la Charte Chantier propre de la CUB</p>	<ul style="list-style-type: none"> - construction d'une crèche, une école, un centre culturel et associatif HQE
	<p>Sensibilisation des habitants à l'éco-habitat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Elaboration et mise en ligne d'un guide pratique</i> - <i>Mise en place d'animations</i> - <i>Préparation d'une convention de partenariat avec le Centre Régional d'Eco-Energie d'Aquitaine</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 000 à 1 500 personnes touchées lors des Semaines du développement durable 2006 et 2007 - 2 000 personnes sensibilisées en 2008
<p>Préservation de la biodiversité et des ressources naturelles</p>	<p>Circuits nature et mise en place d'un bipôle local d'éducation au développement durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 5 000 scolaires sensibilisés au développement durable chaque année - 10 000 visiteurs
	<p>Construction du Bioparc</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Parc animalier et végétal, parc résidentiel de tourisme, ferme-auberge
	<p>Soutien financier pour l'acquisition de récupérateurs d'eaux pluviales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 215 Pessacais ont ou vont bénéficier de 60€ d'aide à l'achat de récupérateurs (8 235€ déjà attribués)
	<p>Opération composteurs : <i>75 000€ investis dans l'opération (60 500€ remboursés par la CUB)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - 2 018 composteurs distribués gratuitement - 18% des foyers résidant en individuel couverts
	<p>Opération « 1 entreprise, 1 arbre » pour reboiser une partie de la forêt incendiée <i>avec la participation financière du Club des entreprises</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - 200 entreprises
<p>Lutte contre les exclusions et les discriminations</p>	<p>Construction d'une Maison relais avec suivi et accompagnement social réalisé par une association</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 17 logements réservés pour des personnes en difficultés (maison inaugurée en juin 2008)
	<p>Analyse des besoins sociaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un rapport d'analyse des données sociales de Pessac
	<p>Diagnostic accessibilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Commission accessibilité créée en 2008, mesure des établissements en cours
<p>Soutien à l'économie sociale et environnementale</p>	<p>Création de nouveaux jardins partagés avec l'association Saluterre et une AMAP</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien à l'AMAP « Terre d'Adèles » : 130 000€ de subventions pour l'aménagement du terrain - 20 000 m² de terrain mis à disposition par la ville depuis 2007
	<p>Soutien aux Agenda 21 scolaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 5 structures pessacaises engagées et accompagnées par la ville - 150 animateurs sensibilisés au développement durable

Commentaires :

Contact : Karine LANCEMENT

05.57.02.20.19. – karine.lancement@mairie-pessac.fr